

IUT de BLOIS

BUT1 Mesures Physiques (MP)

Maquettes :

- Répartition des heures CM/TD/TP

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

- Coefficients des ressources et Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE)
- Activités bonifiantes et malus dû aux absences injustifiées

BUT Mesures Physiques (MP)

Répartition des coefficients des ressources et SAE par compétence – semestre 1

		SEMESTRE 1																								
		SAÉ 1.01	SAÉ 1.02	SAÉ 1.03	SAÉ 1.04	SAÉ 1.05	SAÉ 1.06	SAÉ 1.07	SAÉ 1.08	SAÉ 1.09	R 1.01	R 1.02	R 1.03	R 1.04	R 1.05	R 1.06	R 1.07	R 1.08	R 1.09	R 1.10						
		Coefficients																		Coefficients / UE		Rapport coeffs SAE / coeffs UE				
Mener une campagne de mesures	UE 1.1	15,0	10,0								4,0	3,0	1,0	7,0		5,0	5,0			5,0		55	0,45			
Déployer la métrologie et la démarche qualité	UE 1.2			20,0							4,0	3,0	1,0	7,0	10,0							45	0,44			
Mettre en oeuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation	UE 1.3				15,0	15,0					4,0	3,0	1,0	7,0		15,0	5,0					65	0,46			
Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau	UE 1.4						15,0	15,0			4,0	3,0	1,0	7,0				10,0	5,0	10,0		70	0,43			
Définir un cahier des charges de mesures dans un environnement industriel	UE 1.5								26,0		4,0	3,0	1,0	7,0				7,5	7,5	9,0		65	0,40			
Poids de chaque SAE ou ressource		15	10	20	15	15	15	15	26		20	15	5	35	10	20	10	17,5	12,5	24						
Volume horaire hors projets dont hTP		15	15	20	24	28	20	28		0	29	25	16	72	18	27	15	28	20	40			Total Volume horaire hors projets	440		
Heures projets		12	12	20	24	28	20	28		0	20	16	6										Total h projet	186		
		15		15						50													Total volume horaire dont projets	520		
																								Rapport (hTP+heures projets+SAE)/total		0,52

BUT Mesures Physiques (MP)

Répartition des coefficients des ressources et SAE par compétence – semestre 2

		SEMESTRE 2																							
		SAE 2.01 Mettre en œuvre la mesure de	SAE 2.02 Mettre en œuvre des mesures	SAE 2.03 Réaliser une mesure à l'aide d'	SAE 2.04 Mettre en œuvre un capteur d'	SAE 2.05 Mettre en œuvre les techniqu	SAE 2.06 Identifier la structure de maté	SAE 2.07 Mettre en œuvre des réactor	SAE 2.08 Caractériser les phénomènes	SAE 2.09 Projet tutoré	SAE 2.10 Portfolio	R 2.01 Anglais général et approfondisse	R 2.02 Culture, Communication Profess	R 2.03 PPP 2	R 2.04 Outils mathématiques 2	R 2.05 Mécanique	R 2.06 Systèmes optiques	R 2.07 Systèmes électroniques	R 2.08 Informatique d'instrumentation	R 2.09 Structure des matériaux	R 2.10 Propriétés des matériaux	R 2.11 Oxydoréduction	R 2.12 Transferts thermiques	Coefficients / UE	Rapport coeffs SAE / coeffs UE
	Coefficients																								
Mener une campagne de mesures	UE 2.1	15	10							7,5	0,5	3	3	1	5	7,5	7,5			2,5	2,5		5	70	0,47
Déployer l'aérologie et la démarche qualité	UE 2.2			15						7,5	0,5	3	3	1	5	5	5						5	50	0,46
Mettre en œuvre une chaîne de mesures et l'instrumentation	UE 2.3				10	10				7,5	0,5	3	3	1	5			12,5	12,5					65	0,43
Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau	UE 2.4						17,5	7,5		7,5	0,5	3	3	1	5					5	5	5		60	0,55
Définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale	UE 2.5								15	7,5	0,5	3	3	1	5					5	5	5	5	55	0,42
Poids de chaque SAE/ressource		15	10	15	10	10	17,5	7,5	15	37,5	2,5	15	15	5	25	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	10	15		
Volume horaire hors projets		20	16	28	16	20	32	12	20		4	25	25	10	46	26	25	25	20	23	23	14	30	Total Volume horaire hors projets	460
dont hTP		20	16	28	16	20	32	12	20		4	16	16	4										dont hTP	204
Heures projets										120														Total h projet	120
																								Total volume horaire dont projets	580
																								Rapport (hTP+heures projets+SAE)/total	0,56

Tableau des activités donnant lieu à une bonification de points

Les étudiants de BUT des 4 départements de l'IUT de Blois peuvent participer à des activités donnant lieu à un bonus sur la moyenne semestrielle de chaque Unité d'Enseignements, selon le barème suivant :

Activités bonifiantes	Bonus sur la moyenne semestrielle de chaque UE
Sport, Théâtre	cf. université (10/20=+0,25; 20/20=+0,5) par semestre
Zup de co	+0,2 par semestre
Conseil département, conseil de perfectionnement	+0,1 par semestre et validé par la commission de département
Conseil d'institut	+0,1 par semestre et validé par la commission de département
Président association, vice-président, trésorier, secrétaire et membres du bureau	de +0,0 à +0,2 par semestre et validé par la commission de département
Forums, Présentation du département dans un Lycée	+0,1 sur semestres 2, 4 et 6 validé par le chef de département
Autres activités de vulgarisation scientifique non incluses dans un projet tutoré	+0,1 sur semestre 2, 4 et 6 validé par le chef de département

Tableau des malus liés aux absences injustifiées

Les étudiants de BUT des 4 départements de l'IUT de Blois sont soumis à un malus sur la moyenne semestrielle de chaque Unité d'Enseignements à partir d'un certain nombre d'absences injustifiées, selon le barème suivant :

Absences injustifiées (en demi-journées par semestre)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Malus sur la moyenne semestrielle de chaque UE	0	0	0	0	0	0,25	0,5	0,75	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6	6,5